

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'ai en effet été informé que la garde côtière américaine avait confirmé qu'un réacteur de sous-marin, débarrassé de son combustible, serait transporté jusqu'à la rivière Columbia en passant par le détroit Juan de Fuca, ce qui est entièrement dans les eaux américaines, avec une escorte de la marine et un agent de sécurité de la garde côtière à bord du navire pousseur. Je répète que le convoi circulera uniquement dans les eaux américaines et que le réacteur ne contient pas de combustible.

ON DEMANDE L'ANNULATION DU TRANSPORT DE RÉACTEURS

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, en fait, ce sont les mêmes assurances que celles que nous avons reçues à propos du transport par l'*Exxon Valdez*. Nous savons très bien que cela se passe dans les eaux américaines, mais les accidents nucléaires ne connaissent pas de frontières. Il appartient au gouvernement de protéger l'industrie de la pêche au large de la côte ouest et de protéger la population de Victoria, qui a le droit de se sentir en sécurité.

Une fois de plus, vu l'étroite relation qui existe entre ce gouvernement et celui de Washington et vu que le premier ministre est à Washington, apparemment pour faire quelque chose au sujet de l'environnement, ne pourrait-il pas demander au président des États-Unis d'annuler ce transport, lundi, vu que c'est le premier d'une série de 100 que pourrait effectuer la marine américaine au cours des 25 prochaines années?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, de toute évidence, la députée s'intéresse plus à semer la peur. . .

Mme Copps: J'en sais plus que vous sur la question.

M. Mazankowski: Si vous en savez plus que moi, vous n'avez pas besoin de réponse.

* * *

• (1430)

LE BUDGET

LA RÉCUPÉRATION DES PENSIONS

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Le ministre des Finances doit reconnaître qu'il n'a pas entièrement indexé la disposition de récupération que contient son budget pour ce qui est des pensions de vieillesse. Cela veut dire que, chaque année, en raison de l'inflation, de plus en plus de gens tomberont sous le coup de cette disposition. Le ministre admettra-t-il que, bien que cette mesure ne touche que 4 p. 100 de pensionnés aujourd'hui, dans 20 ans elle en touchera 25 p. 100, soit un Canadien âgé sur quatre?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous précisons dans les documents budgétaires que cette question sera examinée régulièrement. En 1985, nous avons modifié la disposition d'indexation dans notre régime fiscal, ce que nous faisons maintenant est conforme à cette indexation. Nous avons dit à ce moment-là que nous examinerions régulièrement l'impact de la désindexation. Dans la réforme fiscale qui a été mise en application l'année dernière, nous avons augmenté considérablement le seuil de faible revenu trois ans après le début de la nouvelle mesure. Nous suivons donc la situation de près et nous agissons au besoin.

LES CONSÉQUENCES POUR UN NOMBRE TOUJOURS PLUS GRAND DE CANADIENS

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Si nous parlons d'un vague réexamen, comment les Canadiens peuvent-ils savoir quel genre de changements vous allez apporter? La disposition de récupération proposée est comme du sable mouvant dans lequel de plus en plus de Canadiens âgés sont sur le point de s'enliser. Ma question est la suivante: le ministre trouve-t-il acceptable que, dans 20 ans, un Canadien sur quatre sera victime de cette mesure?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Non, monsieur le Président, ce n'est pas acceptable.

L'IMPOSITION DE L'ASSURANCE-MALADIE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Le gouvernement essaie aujourd'hui de récupérer en impôt 100 p. 100 des pensions que touchent certains Canadiens. Pourquoi les Canadiens ne devraient-ils pas craindre que vous n'appliquiez le même principe à l'assurance-maladie dans votre prochain budget?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée et le chef de son parti ne cessent de nous accuser de vouloir appliquer ce principe à l'assurance-maladie. Je ne sais pas ce qu'ils ont en tête ou quel est le but de ces tactiques alarmistes qu'ils essaient d'employer. Si cela fait partie de la politique du NPD, qu'ils le disent, mais cela ne fait certainement pas partie de la politique du gouvernement progressiste conservateur.

* * *

LES TRANSPORTS

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES TOUCHANT VIA RAIL

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, les compressions annoncées dans les subventions accordées à VIA Rail viennent sonner le glas de cette société ferroviaire. La nomination de Ron Lawless au poste de président de VIA Rail laisse très clairement entendre que les services de VIA Rail seront réduits de façon draconienne. Ce que Ron Lawless a déjà fait à Moncton en mettant à pied 1 200 employés des ateliers